

# Sierra Leone

La Fondation Wayamo et la Fondation Konrad Adenauer retracent les événements importants dans la lutte contre l'impunité pour les crimes internationaux commis en Sierra Leone pendant la guerre civile entre mars 1991 et janvier 2002.



## MAR. 1991

### Le RUF attaque la Sierra Leone, déclenchant une violente guerre civile

Le Front révolutionnaire uni (RUF) dirigé par Foday Sankoh attaque la Sierra Leone à partir du Liberia lors d'une campagne sans merci menée pour chasser le Président Joseph Saidu Momoh du pouvoir.

Foday Sankoh  
© Wikimedia, public domain



## 29 AVR. 1992

### Le Président Momoh est renversé par un coup d'État

Joseph Momoh, Président de la Sierra Leone depuis novembre 1985, est renversé par un coup d'État perpétré par un groupe de soldats dirigés par un capitaine de l'armée âgé de 25 ans nommé Valentine Strasser. À la suite de ce coup d'État, Valentine Strasser forme le Conseil national provisoire de gouvernement et dirige le pays jusqu'au 16 janvier 1996.

Capitaine Valentine E.M. Strasser © Wikimedia, CC BY-SA 4.0



## 16 JAN. 1996

### Coup d'État contre le Président Strasser

Valentin Strasser est renversé par son numéro deux, le général de brigade Julius Bio.

Julius Bio en 2018  
© Wikimedia, CC BY-SA 4.0



## FEV. - MAR. 1996

### Ahmad Tejan Kabbah est élu président lors d'élections multipartites

Des élections démocratiques ont lieu et Ahmad Tejan Kabbah, chef du parti populaire de la Sierra Leone (SLPP) est élu président de la Sierra Leone au second tour.

Ahmed Tejan Kabbah  
© Kari Barber, VOA Public Domain



## 30 NOV. 1996

### Signature de l'Accord de paix d'Abidjan

Le Président Kabbah et Foday Sankoh signent l'Accord de paix d'Abidjan. La paix est de courte durée et les hostilités reprennent en 1997.

Foday Sankoh au Port Loko en Décembre 1999  
© Open Society Foundations CC BY-SA 4.0



## 25 MAI 1997

### Ahmad Tejan Kabbah est évincé du pouvoir par coup d'État de l'AFRC

Le Conseil révolutionnaire des forces armées (AFRC) renverse le gouvernement d'Ahmad Tejan Kabbah. Le Major Johnny Paul Koroma est libéré de prison pour diriger l'AFRC. Il invite le RUF à former une alliance dirigeante. Le Président Kabbah se réfugie en Guinée.

Johnny Paul Koroma  
© Eric Beauchemin, Wikimedia CC BY-SA 4.0



## FEV. 1998

### La CEDEAO réinstalle le Président Kabbah au pouvoir

L'AFRC est renversé par la Brigade de surveillance du cessez-le-feu de la CEDEAO et les Forces de défense civile (CDF) qui prennent Freetown d'assaut et réinstallent le gouvernement du Président Kabbah. La Brigade de surveillance du cessez-le-feu et les CDF poursuivent les combats contre les rebelles jusqu'à ce qu'ils reprennent le contrôle de près des deux tiers du pays.

Members of Sierra Leone's Civil Defence Forces (CDF)  
© Open Society Foundations CC BY-SA 4.0

## 6 JANVIER 1999

### L'AFRC attaque Freetown

Les combattants de l'AFRC pénètrent à Freetown et prennent la résidence du président de la République, au cours d'une attaque féroce et chaotique qui cible les civils sans distinction. Les troupes de Brigade de surveillance du cessez-le-feu de la CEDEAO et les CDF engagent le combat avec les combattants de l'AFRC, qui doivent finalement battre en retraite, quittant Freetown après avoir causé d'importants dégâts et fait d'innombrables victimes civiles.

## 7 JUILLET 1999

### Signature de l'Accord de paix de Lomé

À la suite de l'attaque contre Freetown, la pression internationale s'intensifie sur le Président Kabbah pour qu'il conclue un accord de paix avec les groupes d'opposition armés. Un accord est signé avec le RUF à Lomé, au Togo, et prévoit notamment des modalités pour un partage du pouvoir, des amnisties, la mise en place d'une CVR, des réparations et un processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion pour les groupes armés.



## 22 OCT. 1999

### L'ONU déploie une force de maintien de la paix en Sierra Leone

En dépit de l'existence d'un accord de paix, les combats reprennent. L'ONU envoie une force de maintien de la paix forte de 6 000 hommes (MINUSIL) pour aider à la mise en œuvre de l'Accord de Lomé. En mai 2000, des centaines de casques bleus de la MINUSIL sont enlevés par le RUF.

Casques bleus du Bangladesh  
© Abel Kavanagh MONUSCO CC BY-NC-ND 2.0



## 22 FEV. 2000

### La loi relative à la Commission vérité et réconciliation est adoptée

Le Président Kabbah et le parlement sierra-léonais adoptent la loi relative à la Commission vérité et réconciliation, ouvrant la voie à la mise en place d'une CVR. En raison de la poursuite des hostilités, il faut attendre encore deux ans avant que la CVR ne commence ses travaux.

Manifestation en soutien à la CVR, Audience publique à Freetown  
© Sierra Leone TRC CC BY-NC-ND 3.0



## 14 AOÛT 2000

### La Résolution 1315 du Conseil de sécurité de l'ONU ouvre la voie à la mise en place d'une juridiction hybride chargée de juger des crimes de guerre

Alors que le RUF continue de violer les termes de l'Accord de Lomé, le Président Kabbah demande l'assistance de l'ONU pour instaurer une juridiction mixte, nationale et internationale, chargée de juger «les membres du Front uni révolutionnaire (FRU) et leurs complices». Le Conseil de sécurité adopte à l'unanimité la Résolution 1315 (2000) autorisant le Secrétaire général à engager des négociations avec le Gouvernement sierra-léonais afin de mettre en place une telle juridiction.

Conseil de Sécurité de l'ONU à New York © Neptual Wikimedia CC BY-SA 3.0



## 16 JAN. 2002

### Signature de l'accord relatif au Tribunal spécial pour la Sierra Leone

L'ONU et le gouvernement sierra-léonais signent un accord portant création de la première juridiction internationale hybride chargée de poursuivre les plus hauts responsables de crimes internationaux commis pendant la guerre civile sierra-léonaise depuis le 30 novembre 1996.

Tribunal spécial pour la Sierra Leone à Freetown  
© ALFA-CODE CC BY-SA 3.0



## 18 JAN. 2002

### Le Président Kabbah déclare la fin du conflit en Sierra Leone

Monument national pour la paix érigé à Freetown pour commémorer la fin de la guerre  
© Hassanjalohl, Wikimedia CC BY-SA 4.0



## 5 JUIL. 2002

### Les membres de la CVR prêtent serment

Sept personnes, des nationaux et des internationaux, prêtent serment devant le Président Kabbah. La Commission commence à dresser un état historique impartial du conflit, s'attaquant à l'impunité et promeut l'apaisement et la réconciliation en application de son mandat.

Bishop J.C. Humper, Président de la Commission vérité et Réconciliation  
© Sierra Leone TRC CC BY-NC-ND 3.0



## MAR. - SEPT. 2003

### Plusieurs accusés sont remis au Tribunal spécial pour la Sierra Leone pour y être jugés

Treize personnes sont mises en accusation par le Tribunal spécial pour la Sierra Leone. La majorité des accusés sont remis au Tribunal entre mars et septembre 2003. Les accusés sont jugés ensemble dans trois procès: «le procès du RUF», «le procès de l'AFRC» et «le procès des CDF». Enfin, Charles Taylor est jugé séparément, dans un autre procès.

Jugement de Sam Hinga Norman, l'un des dirigeants du CDF  
© SCSL



## 5 OCT. 2004

### Présentation du rapport final de la CVR

Après avoir recueilli plus de 7 000 déclarations et tenu des audiences dans tout le pays, la CVR présente un rapport final en trois volumes dans lequel elle formule des recommandations d'une grande portée visant à faciliter la construction d'une nouvelle Sierra Leone.

Le rapport de la Commission Vérité et Réconciliation de la Sierra Leone aux Nations Unies  
© Sierra Leone TRC CC BY-NC-ND 3.0



## 29 MAR. 2006

### L'ancien président libérien Charles Taylor est arrêté et remis au Tribunal spécial pour la Sierra Leone

Face à la pression internationale, les autorités nigérianes arrêtent Charles Taylor alors qu'il tente de fuir le pays. Il est emmené en avion au Libéria avant d'être remis au Tribunal spécial pour la Sierra Leone pour y être jugé. Charles Taylor, qui doit répondre de 11 chefs d'accusation, est finalement jugé à La Haye pour des raisons de sécurité.

Soldats de la paix mongols déployés pour la protection du Tribunal spécial pour la Sierra Leone © Eskinder Debebe UN Photo CC BY-NC-ND 2.0



## 20 JUIN. 2007

### Le Tribunal spécial pour la Sierra Leone rend son jugement dans le procès de l'AFRC

Le Tribunal spécial pour la Sierra Leone déclare Alex Tamba Brima, Ibrahim Bazy Kamara et Santigie Borbor Kanu coupables de 11 des 14 chefs d'accusation. C'est la première fois qu'un accusé est jugé et déclaré coupable d'utilisation d'enfants soldats dans un conflit. Brima et Kanu sont condamnés à 50 ans d'emprisonnement alors que Kamara est condamné à 45 ans.

Hauts responsables de l'AFRC, Alex Tamba Brima, Ibrahim Bazy Kamara et Santigie Borbor Kanu © SCSL



## 2 AOÛT. 2007

### Le Tribunal spécial pour la Sierra Leone rend son jugement dans le procès des CDF

Le Tribunal spécial pour la Sierra Leone déclare les dirigeants des CDF, Moinina Fofana et Allieu Kondewa coupables de crimes de guerre. Kondewa est par ailleurs reconnu coupable d'autres violations graves du droit international. Les accusés sont ensuite condamnés à 15 et 20 ans d'emprisonnement respectivement.

CDF senior leaders Moinina Fofana and Allieu Kondewa  
© SCSL

## 2007

### Un programme de réparations restreint est lancé

Le gouvernement sierra-léonais adresse une demande au Fonds pour la consolidation de la paix de l'Organisation des Nations Unies pour mettre en place un programme de réparations. Il établit également un comité de pilotage pour les réparations, composé de membres de la Commission nationale pour l'action sociale, de membres de la CVR, de représentants de la société civile et de représentants de la mission des Nations Unies. Un processus d'enregistrement de victimes hâtif est suivi d'une mise en œuvre chaotique et non transparente du programme de réparations, causant le mécontentement de beaucoup de victimes.



## 25 FEV. 2009

### Le Tribunal spécial pour la Sierra Leone rend son jugement dans le procès du RUF

Le Tribunal spécial pour la Sierra Leone rend son jugement dans l'affaire concernant Hassan Sesay, Morris Kallon et Augustine Gbao. Les accusés sont tous jugés coupables et condamnés respectivement à 52 ans, 40 ans et 25 ans d'emprisonnement. C'est la première fois qu'un tribunal international juge comme crime contre l'humanité le mariage forcé, et les attaques contre le personnel employé dans le cadre d'une mission de maintien de la paix.

RUF senior leaders Issa Hassan Sesay, Morris Kallon and Augustine Gbao  
© SCSL



## 26 AVR. 2012

### Charles Taylor est déclaré coupable de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité

Le Tribunal spécial pour la Sierra Leone déclare Charles Taylor coupable des 11 chefs retenus dans l'acte d'accusation contre lui et le condamne à 50 ans d'emprisonnement. Sa peine est confirmée en appel. Charles Taylor purge sa peine au Royaume-Uni.

Portrait de Charles Taylor © Thierry Ehrmann, Flickr, CC BY 2.0



## 28 AOÛT 2015

### Un homme d'affaires est arrêté en Europe pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre pour avoir pillé des diamants de la guerre en Sierra Leone

Michel Desaedeleer, un ressortissant belge et américain, est arrêté en Espagne le 28 août 2015 et extradé en Belgique le 8 septembre 2015 pour être jugé pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre pour avoir pillé des diamants de guerre dans le district de Kono, dans l'est de la Sierra Leone, entre 1999 et 2001. Il meurt en détention le 28 septembre 2016 avant l'ouverture de son procès. C'est la première fois qu'un homme d'affaires est arrêté pour participation présumée à des actes de pillage et réduction de civils en esclavage comme crimes internationaux.

Exploitation artisanale de diamants dans le district de Kono, Sierra Leone © Kenny Lynch, Flickr CC BY-NC-ND 2.0